



La construction du projet Nirwana, des infrastructures publiques du futur quartier des Vergers, débute ce mois-ci. WIDMANN ARCHITECTES

Pour 49 millions, Meyrin équipe les Vergers

Le Municipal a validé un important crédit pour construire la future école et d'autres bâtiments publics du nouveau quartier

Dans le courant du mois, le futur quartier meyrinois des Vergers entamera la construction de son école, d'un bâtiment du parascolaire, d'une salle de gym, d'un local de scouts et d'un abri PC. Lors de sa séance du 15 décembre, le Conseil municipal a validé l'entier du projet Nirwana, du bureau Widmann architectes (*voir image d'illustration ci-dessus*), soit 48 920 000 francs.

Le coût total du projet avait fait grincer les dents de quelques élus meyrinois. Néanmoins, le débat en séance plénière a surtout porté sur les dimensions de la future salle de gym. Le projet initial devait-il être rallongé de 1,80 mètre pour la somme additionnelle de 720 000 francs?

Selon le concours d'architecture réalisé en 2014, la salle de gym envisagée était une salle double répondant à la norme Macolin 201 (32,5 m sur 28), de type standard. Or en août dernier, le Service des sports meyrinois a réalisé que ces dimensions n'étaient pas celles recommandées par la Ligue suisse de basket (32,5 m sur 29,8). Et qu'il manquait donc 1,80 mètre pour pouvoir accueillir les tables d'arbitrage nécessaires au déroulement simultané de deux matches de haut niveau.

«Meyrin possède 34 équipes de basket, la Commune se prépare à accueillir près de 3500 nouveaux habitants aux Vergers et toutes ses associations sportives sont déjà à l'étroit, rappelle Jean-Marc Devaud, le conseiller administratif PDC en charge des Sports. Si nous construisons de nouvelles infrastructures, mieux vaut qu'elles soient tout de suite adaptées.» Ses collègues de l'Exécutif, le Vert

Pierre-Alain Tschudi et la socialiste Nathalie Leuenberger, n'estimaient pas pour autant que l'extension de la future salle de gym soit nécessaire.

Il a donc été décidé de séparer la somme de 720 000 francs dédiée à la correction de la salle de gym du reste des investissements. L'objet a été soumis aux élus sous la forme d'un amendement déposé par le PDC, et approuvé par une petite majorité de droite.

La construction des bâtiments publics devrait être terminée pour la rentrée scolaire 2018. Dès le début de leur utilisation, la Commune a prévu de contracter un emprunt pour amortir ses dépenses. Quant à l'École spécialisée de la Voie lactée, elle bénéficie d'un droit de superficie dans le périmètre de la future école; l'institution privée réalise et finance elle-même la construction de son pavillon.

Laure Gabus